

Tunis, le 30 juin 2026

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier accueille une délégation dans le cadre d'une session de formation visant à renforcer les compétences des intervenants de la place financière algérienne

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération liant le Conseil du Marché Financier (CMF) et son homologue algérien, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), le CMF accueille à Tunis, les 29 et 30 juin 2026, une délégation d'une trentaine de cadres bancaires et financiers algériens, accompagnés de représentants de la COSOB et de l'Institut de la Formation Bancaire d'Algérie.

Cette session de formation a permis aux participants de bénéficier de l'expertise des principales institutions du marché financier tunisien, notamment l'autorité de régulation, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, Tunisie Clearing ainsi que les professionnels du secteur.

À cette occasion, les participants ont pris part à des présentations et à des visites de terrain portant sur l'organisation, le cadre réglementaire et le fonctionnement opérationnel du marché financier tunisien, favorisant ainsi un partage concret des expériences et des bonnes pratiques.

À travers cette initiative, le CMF réaffirme son engagement en faveur de la coopération internationale entre autorités de régulation et de la promotion de l'expertise tunisienne, contribuant au renforcement des capacités des acteurs des marchés financiers et au développement des échanges institutionnels entre les places financières tunisienne et algérienne.

